



Appel à projet 2007

Code d'accès

Valider ▶

Renforcement de la gestion des ressources humaines dans les établissements de santé par une gestion des métiers et des compétences

Financement par le FMESPP selon circulaire n°369 du 9 octobre 2007

**Vous devez valider votre appel à projet
avant le 22 février 2008
(aucune réponse envoyée par courrier ou email ne sera analysée)**

L'ARHIF a proposé aux établissements franciliens la démarche « Métiers - Compétences 2012 » au cours du 1er semestre 2007. Dans le cadre de cette démarche, elle a proposé aux établissements de les accompagner dans l'évolution de leur environnement en matière de gestion de leurs effectifs (départs à la retraite massifs dans les prochaines années, enjeux de démographie paramédicale, équilibre financier, optimisation des effectifs et de la masse salariale, ...), de leurs métiers et de leurs compétences.

Les objectifs de la circulaire référencée ci-dessus rejoignent ceux de la démarche de l'ARHIF. Aussi, l'appel à projet dont il est ici question annule et remplace l'appel à projet « Métiers-Compétences 2012 ». Néanmoins, pour des raisons pratiques et techniques nous sommes repartis de cet appel à projet que nous avons complété pour qu'il corresponde aux éléments de la circulaire. Les éléments déjà complétés par les établissements qui ont répondu à l'appel à projet « Métiers-Compétences 2012 » sont ainsi repris dans cet appel à projet. Il appartient aux établissements de compléter avec le plus grand soin ce nouvel appel à projet

Vous retrouvez toutes les précisions relatives au cadrage de l'action dans la circulaire. Il est rappelé que les dépenses éligibles sont :

- les dépenses d'investissement de prestations immatérielles : assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre (temps de consultant) pour aider à la mise en œuvre du projet ;
- acquisition de logiciels de ressources humaines intégrant la gestion des métiers et des compétences, notamment la nomenclature des métiers de l'établissement et la formation au nouveau logiciel de ressources humaines;

L'ARH Ile de France entend privilégier d'adoption de logiciels ou solutions éprouvées en matière de gestion informatisée des métiers si possible déjà implantés dans la région. L'établissement devra faire la preuve que le nouveau dispositif s'intégrera dans le reste du système d'information hospitalier (paye, suivi des effectifs par pôles, ...).

Les projets portés par plusieurs établissements (temps de consultant mutualisé sur plusieurs établissements) sont encouragés. Dans ce cas, une seule convention entre ces établissements et l'ARH pourra être signée à condition que les engagements et la quote-part de subvention de chacun des établissements soient clairement précisés. Dans ce cas, l'appel à projet ci-joint est relatif à la quote part de chaque établissement. Il vous appartient de préciser en remarque le/les établissements avec lesquels vous avez un projet commun et d'indiquer lequel sera porteur de la convention. Il peut également être décidé qu'au sein du groupe d'établissements, un établissement soit désigné pilote du projet et ainsi attributaire de la subvention.

Les meilleurs projets se caractériseront par leurs aspects concret et opérationnel, approfondi, ambitieux et chiffré,

planifié dans le temps avec des objectifs quantifiés...

Il sera tenu compte en particulier de la taille de l'établissement et de son contexte pour apprécier la portée du projet.

Suivant ▶



1 – Votre établissement

Statut de votre établissement :

Département :

Nom de l'établissement :

N° Finess juridique

Nombre de salariés en ETP rémunérés (présents + absents) au 31 décembre 2006 :

◆ dont médecins en ETP (titulaires ou non, internes,...) au 31 décembre 2006 :

◆ dont personnels soignants en ETP (médico techniques, soignants, rééducation) au 31 décembre 2006 :

◆ dont personnels techniques en ETP (ouvriers, entretien,...) au 31 décembre 2006 :

Intérimaires :

◆ nombre d'intérimaires en mission en ETP au 31 décembre 2006 :

◆ coût total annuel 2006 (en euros) :

Nombre de médecins non salariés en ETP au 31 décembre 2006 :

Activités externalisées :

Nom des activités externalisées :

Nombre de grands types de métiers pratiqués au sens de votre établissement (nombre de codes emploi de votre système de paye) :

Résultat d'exploitation de l'exercice 2006 (CRPP pour les ex DG) :

◆ Montant (en euros) :

◆ *En % des comptes du total de la classe 7 :*

◀ Précédent

Suivant ▶

2 – Contexte de votre établissement en terme de gestion actuelle et prévisionnelle des effectifs et des métiers

Date de remplissage de cet appel à projet

1) Avez-vous fait le rattachement de vos personnels au répertoire des métiers de la fonction publique hospitalière

Oui en totalité (> 90%)

Partiellement (entre 75% et 90%)

Partiellement entre 50 et 75%

Partiellement entre 30 et 50%

Partiellement entre 10 et 30%

Partiellement entre 0 et 10%

Non, je n'ai pas encore démarré. Le démarrage est planifié

Non, je n'ai pas encore démarré. Le démarrage n'est pas planifié

Je ne suis pas concerné par ce répertoire

2) Avez-vous des référentiels de compétences décrivant les métiers et les utilisez-vous dans le cadre des entretiens annuels d'évaluation ?

Oui

Non

3) Avez-vous formalisé un support d'évaluation pour l'entretien annuel d'évaluation

Oui

En cours

Non, il n'y a pas d'entretien d'évaluation organisé dans l'établissement

Non, mais les entretiens annuels d'évaluation sont organisés

4) Quelle est l'implication des managers-encadrants dans la gestion des compétences de leurs équipes ?

Ils mènent déjà tous les entretiens annuels d'évaluation de compétences

Ils gèrent localement et en cohérence avec la DRH les compétences de leurs équipes

Nous avons prévu de les former prochainement

Rien n'est encore réalisé par eux

Autres

5) Faites-vous des projections d'effectifs par métier pour anticiper vos manques ou surplus de personnel à venir et anticiper l'évolution de votre masse salariale ?

Oui pour l'établissement global

Oui pour tous les pôles/départements

Oui pour certains pôles/départements seulement

En cours

Non

6) Quel est le degré d'informatisation de votre gestion des compétences ?

Nous utilisons le module " compétences " de notre SIRH ou logiciel de gestion de la formation

- Nous avons mis en place un logiciel spécial de gestion des compétences
- Nous nous servons uniquement d'Excel
- Nous n'avons pas ou très peu d'outils mis en place à cet effet
- Autres

7) Sur l'évolution du contenu des métiers au sein de votre établissement

- Nous avons identifié nos métiers sensibles (métiers émergents, à forte évolution professionnelle)
- Nous avons identifié nos métiers en cours de disparition
- Nous avons mis en place un ou des groupes de travail pour identifier l'évolution des compétences de métiers
- Nous n'avons encore rien mis en place

8) Parmi les objectifs opérationnels suivants, lesquels avez-vous visés ou viseriez-vous en priorité si vous mettiez en œuvre votre démarche « métiers-compétences » au sein de votre établissement ?

(Classez vos 3 premières priorités en mettant 1, 2 et 3)

- | | |
|---|----------------------|
| Identifier et définir les besoins en terme de métiers | <input type="text"/> |
| Connaître l'évolution des effectifs par métier dans les années à venir | <input type="text"/> |
| Identifier et définir les compétences attendues pour chaque métier | <input type="text"/> |
| Renforcer le rôle des managers dans la gestion des compétences de leurs équipes | <input type="text"/> |
| Anticiper les besoins de compétences et l'évolution des métiers | <input type="text"/> |
| Motiver les salariés/agents | <input type="text"/> |
| Optimiser les recrutements | <input type="text"/> |
| Optimiser la masse salariale | <input type="text"/> |
| Mieux identifier les besoins de formation | <input type="text"/> |
| Evaluer les niveaux de compétences de chaque salarié | <input type="text"/> |
| Construire des parcours de formation personnalisés et favoriser la mobilité interne | <input type="text"/> |
| Améliorer les compétences collectives au sein des équipes | <input type="text"/> |

Si vous visez d'autres objectifs, précisez les :

9) Avez-vous présenté un projet de gestion actuelle ou prévisionnelle de vos effectifs, de vos métiers et/ou de vos compétences à vos organisations représentatives du personnel

- Oui en 2007
- Non mais il est prévu de le faire en 2008

[← Précédent](#)

[Suivant ▶](#)



3 – Description de votre projet

Le projet présenté doit détailler un à trois des niveaux d'intervention graduels suivants, sachant que le premier niveau est un pré requis indispensable aux deux suivants :

1.premier niveau : aide à l'élaboration de la nomenclature des métiers de l'établissement. Il s'agit, sur la base notamment du répertoire des métiers établi par la DHOS et du guide méthodologique d'aide au classement des effectifs par métier dans la nomenclature (disponible sur le site internet : sante.gouv.fr, répertoire des métiers), d'accompagner et assister l'établissement dans le repérage de ses métiers et le classement des effectifs par métier, tout en l'intégrant dans le système d'information ressources humaines

2.deuxième niveau : aide à l'intégration dans sa pratique quotidienne de gestion de la démarche métier compétence (en matière de recrutement, de formation et de gestion des compétences, d'évaluation, de mobilité et de parcours professionnel...)

3.troisième niveau : pour les établissements souhaitant mettre en place une gestion prévisionnelle sur un secteur, une activité ou des métiers considérés comme critiques, voire pour gérer une opération majeure (fusion, regroupement d'établissements, construction nouvelle...) mais aussi pour définir ses besoins en métiers, compétences et effectifs à intégrer dans le contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens conclu avec l'agence régionale de l'hospitalisation

Exposé de votre projet :

Objectifs généraux du projet

Description de la solution actuelle de système d'information de gestion de vos métiers (préciser l'éditeur et le produit)

Description de la solution future de système d'information de gestion de vos métiers (préciser l'éditeur et le produit)

Préciser le processus interne d'élaboration retenu pour votre projet et ses motivations

Celui-ci a-t-il fait l'objet d'une présentation et/ou d'un vote du CTE ou du CE

Oui

Non

Dans quelle thématique prioritaire s'inscrit votre projet ?

Détails du projet selon les 3 niveaux de la circulaire :

1er niveau de votre projet

Exemples :

- repérer ses métiers et classer ses effectifs par métier
- intégrer la nomenclature et les fiches métiers dans le système d'information ressources humaines

1er niveau du projet : actions entreprises

Description :
préciser les objectifs, l'outil utilisé,
la méthode retenue et qui est concerné
et par quoi dans la mise en œuvre de l'action

A quelle date ?

* 1ere action

2eme action

autres actions prévues

Du fait du co-financement, un certain nombre de résultats chiffrés et d'engagements datés sont attendus par l'ARHIF. Il vous revient de les proposer en fonction de la nature de votre projet. Il est important que vous précisiez bien les données chiffrées ou mesurables sur lesquelles vous vous engagez avec une date.

Il vous est précisé que dans le cadre de ce co-financement vous vous engagez à compléter une fiche de partage d'expérience qui alimentera la base documentaire du C2R.

Exemples :

- une nomenclature des métiers de l'établissement recensant les effectifs actuels par métiers et éventuellement par

spécificités de métier

- l'analyse de quelques caractéristiques principales des ressources par métier (âge, sexe, statut, ancienneté, formation réalisée...)

Produits de sortie : 2 engagements minimum pris

	Description : préciser ce dont il s'agit et comment l'ARH pourra mesurer que l'engagement est atteint (indicateurs ou données mesurables et transmises)	A quelle date ?
* 1er engagement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
* 2eme engagement	<input type="text"/>	<input type="text"/>
* 3eme engagement : fiche de partage d'expérience	<input type="text"/>	<input type="text"/>

2ème niveau de votre projet

Si votre projet ne concerne pas ce niveau, indiquer "Non concerné" dans les zones dont la saisie est obligatoire (*) ci-dessous.

Exemples :

- identifier ses pratiques de gestion des ressources humaines au regard des métiers
- intégrer dans ses pratiques, la dimension métiers/compétences et notamment en matière de recrutement (profil de candidat par métier, fiche de poste...) de formation (présentation du plan, mais aussi contenu des actions, processus d'évaluation des actions, intégration des nouvelles règles de gestion des droits individuels à la formation ...) d'évaluation (support d'évaluation par métier, lien avec le plan de formation, avec les demandes de mobilité...) de mobilité (élaboration de passerelles et d'aires de mobilité par métier, de parcours professionnel...) ...
- informer et communiquer sur les métiers aussi bien en interne (intranet, support de communication métier, journal d'entreprise, dans les projets de pôle, dans les plans d'actions, dans le bilan social...) qu'en externe (internet, forum métiers...)

2eme niveau du projet : actions entreprises

	Description : préciser les objectifs, l'outil utilisé, la méthode retenue et qui est concerné et par quoi dans la mise en œuvre de l'action	A quelle date ?
* 1ere action	<input type="text"/>	<input type="text"/>
	<input type="text"/>	

2eme action

autres actions prévues

Du fait du co-financement, un certain nombre de résultats chiffrés et d'engagements datés sont attendus par l'ARHIF. Il vous revient de les proposer en fonction de la nature de votre projet. Il est important que vous précisiez bien les données chiffrées ou mesurables sur lesquelles vous vous engagez avec une date.

Il vous est précisé que dans le cadre de ce co-financement vous vous engagez à compléter une fiche de partage d'expérience qui alimentera la base documentaire du C2R.

Exemples :

- des procédures, des outils et des supports RH élaborés par l'établissement et utilisés pour la gestion métiers /compétences au quotidien dans les domaines du recrutement, de la formation et de la gestion des compétences, de la mobilité et des parcours professionnels, de l'évaluation des compétences par métier, de la communication...

Produits de sortie : 2 engagements minimum pris

Description :

préciser ce dont il s'agit et comment l'ARH pourra mesurer que l'engagement est atteint (indicateurs ou données mesurables et transmises)

A quelle date ?

* 1er engagement

* 2eme engagement

* 3eme engagement :
fiche de partage d'expérience

3ème niveau de votre projet

Si votre projet ne concerne pas ce niveau, indiquer "Non concerné" dans les zones dont la saisie est obligatoire (*) ci-dessous.

Exemples :

- clarifier la problématique et l'analyse du ou des secteurs d'activités ou métiers sensibles (en insuffisance ou en surnombre) à étudier
- élaborer un plan sur le ou les secteurs d'activité ou métiers ou groupes de métiers sensibles retenus dans l'analyse,
- réaliser un plan d'action, ainsi qu'une méthodologie de suivi et d'évaluation du plan d'action

1er niveau du projet : actions entreprises

Description :
préciser les objectifs, l'outil utilisé,
la méthode retenue et qui est concerné
et par quoi dans la mise en œuvre de l'action

A quelle date ?

1ere action (*)

2eme action

autres actions prévues

Du fait du co-financement, un certain nombre de résultats chiffrés et d'engagements datés sont attendus par l'ARHIF. Il vous revient de les proposer en fonction de la nature de votre projet. Il est important que vous précisiez bien les données chiffrées ou mesurables sur lesquelles vous vous engagez avec une date. Il vous est précisé que dans le cadre de ce co-financement vous vous engagez à compléter une fiche de partage d'expérience qui alimentera la base documentaire du C2R.

Exemples :

- Sur la base du projet d'établissement et du contrat prévisionnel d'objectifs et de moyens (CPOM) est élaborée une estimation des besoins/ressources à moyen terme (Identification des métiers sensibles, besoins prévisionnels en effectifs – scénarios éventuels de besoins, compétences critiques) sur un ou plusieurs secteurs d'activité, un plan d'action et un relevé de décisions en matière de ressources humaines.
- Mise en place de démarches et réalisation d'études prévisionnelles concernant certains métiers sensibles, avec référentiels futurs de compétences et plan d'action d'adaptation du personnel concerné

Produits de sortie : 2 engagements minimum pris

Description :
préciser ce dont il s'agit et comment l'ARH
pourra mesurer que l'engagement est atteint
(indicateurs ou données mesurables et transmises)

A quelle date ?

* 1er engagement

* 2eme engagement

* 3eme engagement :
fiche de partage d'expérience

Avez-vous déjà lancé un appel d'offres ?

Oui

Non

◀ Précédent

Suivant ▶



4 – Moyens financiers de votre projet

Devis du projet : montants (en Euros TTC).

Attention ! les factures devront être datées de septembre 2008 au plus tard pour être remboursées par la caisse des dépôts

Nature des dépenses	Description :	Nombre d'heures	Montant en euros TTC
Formation : frais pédagogiques	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Formation : frais de déplacement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Formation : autres frais 1 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Formation : autres frais 2 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prestation de conseil (étude, diagnostic,...)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Prestation de service (réalisation du travail confiée à un tiers)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres 1 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres 2 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Achat de licence de logiciel : préciser	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres frais spécifiques 1 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Autres frais spécifiques 2 (détailler par nature)	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
TOTAL GENERAL	[CALC (#106+#107+#108+#109+#110+#111+#112+#113+#114+#115+#116;2;0)]		[CALC (#120+#121+#122+#123+#124+#125+#126+#127+#128+#129+#130;2;0)]
Financement de l'ARH sollicité			<input type="text"/>
% de co-financement par l'établissement			[CALC((#131-#132)/#131;2;0)]

Autres observations et compléments :



5 – Informations complémentaires

Personne de l'établissement qui a complété cet appel à projet en ligne et qui peut être contactée pour demandes d'informations complémentaires :

Nom :
[@NOMCOMP]

Prénom :
[@PRENOMCOMP]

Fonction :
[@FONCTION]

Email :
[@EMAILCOMP]

Téléphone direct :
[@TELCOMP]

Directeur de l'établissement qui valide tous les éléments renseignés précédemment :

Nom :
[@NOMDIR]

Prénom :
[@PRENOMDIR]

Email :
[@EMAILDIR]

Téléphone direct :
[@TELDIR]

◀ Précédent

Suivant ▶



6 – Récapitulatif et validation de votre dossier

Saisie validée :

Oui

Non

Les éléments de ce questionnaire ont été complétés par [V136] [V135], [V137] de l'établissement. Ils sont validés par [V141] [V140], en sa qualité de directeur d'établissement.

◀ Précédent

Suivant ▶



Nous venons d'enregistrer votre appel à projet en ligne.

Nous vous remercions d'avoir pris le temps de compléter ces éléments.

Nous reviendrons vers vous pour vous communiquer la décision de co-financement par l'ARH, le 31 mars 2008 au plus tard.

Jacques Métais
directeur de l'ARHIF

Vous visualisez l'ensemble de la démarche "Métiers-Compétences 2012" [en cliquant ici](#)

← Précédent



Quitter



Envoyer

Annuler